



Dimanche 22 septembre 2024

**23ème CLM de la vallée de la Brume
individuel et par équipe de 2**



**Organisé par Creusot Vélo Sport en partenariat avec
les municipalités de Charmoy et Saint Symphorien de
Marmagne**



#TRAINHARD®



Crédit Mutuel





Creusot Vélo Sport



Itinéraire en 16km (plan ci-après):

DEPART de CHARMOY - VC n° 3 carrefour VC n° 3/D47 - D47- carrefour D47/D120 - **CHARMOY LA VILLE** - D120 - carrefour D120/D228 - D228 - **LE SAUTOT** D120 carrefour D120/D228 - D228 route de la Brume – **SAINT – SYMPHORIEN DE MARMAGNE** - arrivée place du 11 novembre.

Règlement de l'épreuve :

- Epreuve ouverte aux licenciés FSGT, FFC, FF TRI et non-licenciés sur présentation d'un certificat médicale
- Présentation de la licence (ou certificat) obligatoire lors de la prise du dossard.
- Voiture suiveuse autorisée.
- Chaque coureur devra strictement respecter le code de la route (NB: La circulation à contre-sens sera interdite sur les 3 premiers et le dernier km du circuit)

Dossards :

- Dossards à partir de 12 h 45 au départ « Bourg de CHARMOY » salle de la cantine scolaire.
- Premier départ à **13 h 30** pour le CLM individuel puis toutes les 2 minutes.
- Premier départ **vers 15 h** pour le CLM par équipe de 2 puis toutes les 2 minutes.

Classement par catégories d'âges sur les 2 épreuves :

- 15 à 30 ans – 31 à 40 ans – 41 à 50 ans – 51 à 60 ans – 61 à 65 ans – 66 à 70 ans 71 ans et plus – mixtes – féminines - Minimes (référence sur l'âge du plus ancien)
- Challenge attribué à la meilleure équipe de 2 coureurs FSGT
- Coupe au club le plus représenté

Engagement :

- **5€** par coureur, pour les licenciés FSGT – **8€** pour les non-licenciés et autres coureurs
- **Règlement par chèque ou par espèce avec l'appoint si possible**
- Préciser l'âge des deux participants et l'heure de départ souhaitée
- Engagement avant le 20 septembre 2024

Récompenses :

- Trophée aux premiers de chaque catégorie
- Coupe au club le plus représenté
- Lot à chaque participant présent

Renseignements / Inscriptions :

TALPIN Noël : port 06 87 47 87 51 - Email : ntalpin@wanadoo.fr et 6, rue Massena, 71200, Le Creusot ou PACQUEAU Pascal : port 06 29 65 00 13

Horaires de départ sur le site Internet creusotvs.com

Résultats et récompenses : Devant salle des fêtes de St SYMPHORIEN de MARMAGNE

- Remise des récompenses vers 18h

BULLETIN D'ENGAGEMENT
23^{ème} CLM de la Vallée de la Brume

Club : Responsable Nom : Tél :

Nom	Prénom	Age	H / F	Fédération

TOTAL €

Conditions d'engagement

Par courrier à l'aide de cet imprimé ou par mail, la prise en compte de l'inscription sera effective à la réception du règlement.

Tarif : 5€ par coureur licenciés FSGT - 8€ par coureur pour les autres fédérations et non-licenciés.
Gratuit pour les minimes.

Chèque à l'ordre de : **CREUSOT VELO SPORT**

Bulletin d'engagement à retourner avant le 20 septembre 2024

à l'adresse suivante :

Noel TALPIN, 6 rue Masséna, 71200, Le CREUSOT - Tél : 06.87.47.87.51

Email : ntalpin@wanadoo.fr